



Communauté de pratiques orientées rétablissement d'Île-de-France

21 04 2023
Foyer Falret
De 14h à 16h30

ÉTAIENT PRESENTS :

- 5 membres de la communauté

I. L'AGENDA DES PROCHAINS EVENEMENTS

RESSOURCE	Date	Lien
2ème Colloque IPA du GHU Paris	12/05	lien
5ème conférence du cycle 2023 : la clinique du suicide de la personne âgée	12/05	lien
Quelles continuités des soins pour les discontinuités de l'adolescence ?	02/06	lien
Pépites de la psychiatrie française » : un tour de France de dispositifs pragmatiques, enthousiasmants et aisément transposables	25/05	lien

II. POINT SUR L'ORGANISATION

Que dire de la communauté de pratiques ?

La proposition faite aux membres de s'exprimer (en une phrase) sur ce que représente **pour eux** la communauté de pratiques a pour but d'informer les personnes intéressées par la dynamique. Quelques membres ont déjà transmis leurs phrases et l'ensemble de la communauté est invitée à contribuer. L'idée étant de réunir ces verbatims anonymisés dans un document qui figurera sur la présentation de la communauté sur le site internet du Céapsy.

Projet de création d'une instance :

La communauté a suggéré la création **d'une instance qui combine les prérogatives d'un comité de pilotage et d'un groupe de travail**. Cette instance se composera des membres de la communauté volontaires et qui pourront se réunir ponctuellement sur un créneau différent.

Parmi les chantiers prioritaires : la création d'une Charte de la communauté qui définira le cadre du collectif (exemple : quels usages de la mailing list ? Confidentialité des échanges ?...).

Ouverture de la communauté aux autres territoires :

Quelques membres avaient déjà évoqué le cas de la participation aux échanges de personnes qui sont en dehors de la région IDF. Compte tenu du fait que cette communauté a (dans son intitulé et dans le

profil de sa coordination : Centre Ressource IDF) une vocation régionale, il semble pertinent de conserver cette échelle. Toutefois, la communauté reste ouverte à des participants extérieurs en qualité d'observateurs qui pourront s'inspirer de notre dynamique en vue de construire d'autres communautés locales. Pour ce faire, ALFAPSY se propose de les accompagner dans leurs projets de construction de communautés de pratiques.

Nous proposons cette modalité d'organisation qui pourra être rediscutée dans le cadre de l'instance de pilotage que nous proposons de mettre en place.

Une rencontre en présentiel à prévoir :

Enfin, nous proposons une rencontre physique annuelle (ex : sur un format de goûter) qui pourra avoir lieu au Céapsy. N'hésitez pas à donner vos avis !

III. RÉSUMÉ DES ÉCHANGES

Thématiques retenues par les participants :

Comment l'organisation du travail d'accompagnement impacte-t-elle les parcours de rétablissement ?

Les échanges ont porté la mise en œuvre de pratiques orientées rétablissement dans l'accompagnement. Ces démarches portent des enjeux de confiance à plusieurs niveaux :

- L'institution qui témoigne sa confiance aux équipes et permet aux professionnels d'exercer sereinement. Cette confiance s'accompagne d'un soutien moral et méthodologique pour mener à bien leur mission.
- Les professionnels peuvent proposer de mettre en œuvre des actions dans un cadre négocié avec les personnes accompagnées et une confiance mutuelle dans le maintien de ce cadre et dans les objectifs poursuivis.

Il est rappelé en ce sens que cette démarche suppose un partage du « pouvoir » et donc des « responsabilités » dans la relation entre le professionnel et la personne accompagnée.

« la confiance est bilatérale, c'est elles (les personnes concernées) qui permettent aux pros de prendre ces risques »

Quelle est la part de responsabilité de tous les acteurs (pros, famille, personne concernée) ? La solution de facilité est de décider pour la personne »

L'écueil évoqué étant celui d'une inflexibilité des cadres d'intervention qui peut être vue comme une protection pour les uns, au détriment de l'autodétermination des personnes accompagnées.

« À un moment on est nié en tant qu'adulte. Il faut faire un peu confiance. Il faut croire au rétablissement en étant pas trop protecteur pour donner une chance »

Parmi les leviers d'une coopération/alliance efficace, a également été évoqué la notion « d'invitation » faisant référence à la place offerte au professionnel par la personne accompagnée dans ses savoirs expérientiels.

« En tant que professionnel, il y'a un plaisir à se voir autoriser par la personne de participer à ses savoirs d'expériences. Quand on porte les principes du rétablissement ça ouvre les portes. On se sent accueilli dans le projet de rétablissement des personnes »

En retour, les professionnels peuvent s'interroger sur les éléments de leur propre vécu qu'ils peuvent partager, ce qui a pour effet de renforcer l'horizontalité des rapports avec les personnes qu'ils accompagnent. Le dévoilement ne faisant pas parti des outils de l'accompagnement, cette approche vient quelque peu chambouler les repères des professionnels qui l'envisagent.

« Dans les dispositifs classiques, il y a une asymétrie car la personne est dite « bénéficiaire ». Ça rend les choses difficiles pour celui qui doit étayer. Le pro fait parfois passer l'identité professionnelle avant celle de l'individu »

« Il y a des professionnels qui sont terrorisés de sortir de leur posture par peur d'être fragilisés »

Comment la nature du regard porté sur la personne concernée influence-t-elle son parcours de rétablissement

Le concept d'autodétermination suppose une croyance chez la personne, en sa capacité à vivre sa vie de manière satisfaisante et dans une relative autonomie. À cet égard, les participants ont échangé sur les regards portés sur les personnes concernées et leurs effets sur les parcours de rétablissement :

- Le regard que porte la personne concernée sur elle-même qui peut engendrer une auto-stigmatisation

Il faut se pardonner, si on se critique nous même à tort ce n'est pas bon. On doit essayer de s'aimer un petit peu malgré le contexte. Et s'aimer, ça peut être aussi simple que de s'acheter un foulard pour se faire plaisir»

- Ainsi que le regard porté par les proches et les professionnels qui peut impacter la confiance de la personne sur ses capacités à cheminer vers un rétablissement

« J'ai dû apprendre à accepter que certaines personnes ne me regardent pas comme j'en ai envie ».

« Je n'avais pas l'impression que mon discours intéressait les encadrants. Je n'étais pas fier de la qualité de nos interactions »

Preuve de la singularité des processus de rétablissement, les participants observent que, selon l'environnement, les déterminants du rétablissement peuvent différer. L'exemple cité est celui des préjugés qui impactent négativement l'estime de soi des personnes tel que l'inactivité professionnelle qui, dans des zones d'habitation fortement touchées par le chômage, sont moins présents. Dans ces contextes, la personne concernée qui ne travaille pas du fait de son handicap se sent moins stigmatisée et entravée dans son parcours de rétablissement.

L'autre point évoqué était celui de la conformisation des personnes accompagnées aux attentes des professionnels (qu'elles soient réelles ou supposées). Cette pratique

« J'ai vite compris ce que je ne devais surtout pas faire ou dire pour ne pas être suspecté »

« Quand il n'y a pas d'horizontalité, ça donne au professionnel un rôle d'inspection plutôt que d'accompagnement »

Ressources utiles mentionnées en lien avec les échanges :

- Demain j'étais folle : Un voyage en schizophrénie _ Livre d'Arnhild Lauveng
- [Un drôle d'oiseau](#) _ Pascal Gibon : un conte qui se finit bien. L'auteur nous livre à la première personne une histoire singulière de rétablissement en santé mentale où il est question d'invisible et de visible

IV. PROGRAMME



Avis aux membres :

- Nous recueillons toujours vos phrases de description de la communauté de pratique
- Nous invitons les volontaires à la création d'une instance de pilotage/groupe de travail à se manifester

Calendrier des rencontres : format hybride

- 02 Juin
- 21 Juillet
- 08 Septembre
- 20 Octobre
- 01 Décembre